

Redoubler d'efforts

Les dix derniers jours de Ramadan

Shaykh 'Abdullah Ibn Salih Al-Fawzan

'Aisha (*radiallahu 'anha*) a dit : « *Quand les dix derniers jours (de Ramadan) arrivaient, le prophète (salallahu 'alayhi wa salam) passait sa nuit dans l'adoration, réveillait sa famille (la nuit), redoublait d'efforts et serrait son Izar (pagne).* » [1]

Ce hadith est la preuve que les dix derniers jours de Ramadan ont une vertu spéciale plus que n'importe quel autre (jour), dans lequel on doit augmenter dans l'obéissance et les actes d'adoration, comme la prière, le *dhikr* (rappel) et la récitation du Qur'an.

'Aisha (*radiallahu 'anha*) a décrit notre prophète et modèle, Muhammad (*salallahu 'alayhi wa salam*), par quatre attributs :

1. Il (*salallahu 'alayhi wa salam*) « *passait sa nuit dans l'adoration* », c'est à dire qu'il ne dormait pas. Ainsi, il (*salallahu 'alayhi wa salam*) restait éveillé dans l'adoration et animait son âme en passant la nuit à ne pas dormir. Car le sommeil est le frère de la mort. Le sens « *passait sa nuit* » est qu'il (*salallahu 'alayhi wa salam*) la passait dans le *qiyam* (la prière de nuit) et dans les actes d'adorations pour Allah, le Seigneur des mondes. Nous devons nous rappeler que les dix derniers jours de Ramadan sont fixés et comptés.

Quant à ce qui a été rapporté concernant l'interdiction de passer la nuit entière dans la prière, qui a été mentionné dans le hadith de 'Abdullah Ibn 'Amr (*radiallahu 'anhu*), cela concerne celui qui le fait chaque nuit de l'année.

2. Il (*salallahu 'alayhi wa salam*) « *réveillait sa famille* », c'est à dire ses femmes pures, les Mères des croyants, pour qu'elles puissent profiter de ce bien, du *dhikr* et des actes d'adoration pendant ces temps bénis.

3. Il (*salallahu 'alayhi wa salam*) « *redoublait d'efforts* », c'est à dire qu'il (*salallahu 'alayhi wa salam*) persévérait et luttez dans l'adoration, ajoutant plus à ses actes que ce qu'il avait fait les vingt premiers jours (de Ramadan). Il faisait cela parce que la nuit *d'Al-Qadr* arrive pendant un de ces (dix derniers) jours.

4. Il (*salallahu 'alayhi wa salam*) « *serrait son Izar (pagne)* » c'est à dire qu'il s'appliquait et luttait intensément dans l'adoration. Il est aussi dit que cela signifie qu'il (*salallahu 'alayhi wa salam*) se retirerait des femmes. Cela semble être plus correct puisque cela penche vers ce qui a été mentionné précédemment et vers le hadith d'Anas (*radiallahu 'anhu*) : « *Il (salallahu 'alayhi wa salam) pliait son lit et se retirait des femmes (c'est-à-dire ses femmes).* » [2]

Aussi, il (*salallahu 'alayhi wa salam*) observait *Al-'Itikaf* les dix derniers jours de Ramadan et la personne qui est en état *d'Itikaf* ne peut avoir de rapports (sexuels) avec ses femmes.

Ainsi, ô frère musulman, efforce-toi de te caractériser par ces attributs. Et préserve la prière que tu fais dans les profondeurs de la nuit (*tahajjud*) avec l'imam en plus de la prière de *tarawih* (que l'on prie dans les premières parties de la nuit), pour que ton effort ces dix derniers jours aille plus loin que les vingt premiers. Et pour que tu puisses atteindre l'attribut de « *passait sa nuit dans l'adoration* » en priant.

Et tu dois être patient dans ton obéissance à Allah, en effet, la prière (de nuit) *tahajjud* est difficile, mais sa récompense est grande. Par Allah, c'est une grande occasion dans la vie et une chose dont il faut profiter, pour celui qui Allah l'accorde. Et la personne ne sait pas si, peut-être, elle rencontrera une des nombreuses récompenses d'Allah pendant la prière de nuit, qui sera une aide pour lui dans ce monde et dans l'au-delà.

Les pieux prédécesseurs de cette *Umma* s'appliquaient à allonger la prière la nuit. As- Sa'ib Ibn Yazid a dit : « 'Umar Ibn Al-Khattab a ordonné à Ubay ibn Ka'b et Tamim Ad-Dari de diriger les gens dans la prière avec onze *raka'at*. Le lecteur récitait cent versets, au point que nous devions nous appuyer sur des bouts de bois en raison de la longue position (debout). Et nous ne nous arrêterions qu'à l'approche du Fajr. » [3]

'Abdullah Ibn Abi Bakr a rapporté: « J'ai entendu mon père (c'est-à-dire Abû Bakr) dire : « Pendant Ramadan, nous finissions (la prière de nuit) tard et nous pressions les domestiques pour présenter la nourriture (du *suhur*) de peur que le *Fajr* ne vienne. » [4]

Il y a deux luttes de l'âme auxquelles le croyant fait face pendant Ramadan : la lutte dans la journée avec le jeûne et la lutte la nuit avec le *qiyam* (prière de nuit). Ainsi, quiconque combine ces deux et remplit leurs droits, alors il est parmi les patients - ceux desquels Allah dit : « **les endurants auront leur pleine récompense sans compter** » [sourate Az- Zumar : 15]

Ces dix jours sont la dernière partie du mois et les actions d'une personne ne valent que par leur fin. Et peut-être, il rencontrera la nuit *d'Al-Qadr*, debout dans la prière pour Allah et aura ainsi tous ses péchés passés pardonnés.

Et il faut inciter, animer et persuader sa famille d'accomplir les actes d'adoration, particulièrement dans ces grands moments que ne néglige que celui qui a été privé. Ce qui est plus incroyable est que tandis que les gens accomplissent la prière et font le *tahajjud*, certains passent leur temps dans des assises interdites et des actes coupables. C'est en effet la perte la plus grande. Nous demandons à Allah Sa protection.

Donc, s'engager dans ces derniers jours signifie entrer dans le profit des actes pieux dans ce qui reste du mois. Parmi les choses malheureuses est de voir que certaines personnes excellent dans les actions pieuses, comme la prière et la récitation du Qur'an, dans la première partie du mois, mais alors les signes de la fatigue et la lassitude apparaissent sur eux, particulièrement quand les dix derniers jours de Ramadan arrivent. Et ceci malgré le fait que ces dix derniers jours possèdent une position plus grande que les premiers. Ainsi, il faut persévérer dans l'effort et la lutte et augmenter son adoration quand la fin du mois arrive. Et nous devons garder à l'esprit que les actions d'une personne ne valent que par leur fin.

Notes de bas de page :

[1] Al-Bukhari (4/269) et Muslim (1174) [2] Voir *Lata'if-ul-Ma'arif* : pg. 219

[3] Voir *Al-Muwatta* : vol. 1, pg 154

[4] Aussi dans le *Muwatta* de l'imam Malik : vol. 1, pg. 156

Article tiré du site al-manhaj.com

Source : *Ahadith As-Siyam : Ahkam wa Adab* (pg. 133-135)

Traduit par les salafis de l'Est